



m

RAPPORT FINANCIER

e

2025

!



BILAN FINANCIER 2025

L'exercice comptable clos le 31 décembre 2025 se solde par un résultat net comptable positif de :

+ 29 428 €

1. COMPTE DE RÉSULTAT

• Les charges

Les postes « Salaire et traitement » et cotisations sociales représentent les dépenses les plus importantes avec un total de 638 739 € (contre 673 952 € en 2024), cette évolution s'explique principalement par l'embauche tardive d'une collaboratrice dans le cadre du dispositif « adultes relais » et par le « turn over » des animateurs CLAS qui a légèrement diminué.

Les dépenses en fournitures d'activités représentent le 2nd poste de dépenses : 113 225 € (en diminution par rapport à l'année 2024 de près de 20%). Il correspond à l'ensemble des dépenses pour le fonctionnement sur les 5 pôles de l'association : pôle jeunesse / pôle animation et culturelle / pôle Activités pour Tous / pôle Famille et pôle Accueil et communication. La diminution s'explique par l'arrêt de plusieurs activités socio-culturelles tels que piano, dessin, danse qui n'ont pas été remplacé à ce jour et par une dépense moins importante du pôle famille en lien avec le contexte et les projets en cours.

Les dépenses en fluide (électricité, eau, gaz, carburant) sont de 24 679 € sur trois sites : à la Maison Castelnau, l'Espace York et l'Espace Galilée) sur toute l'année. L'animation sur les 3 sites correspond aux besoins identifiés dans notre diagnostic du projet social et aux recommandations de la CAF. Sur les deux nouveaux espaces, nous avons réalisé des aménagements permettant une amélioration des qualités d'accueil (borne d'accueil et le mur amovible à l'Espace York, l'éclairage de la

Maison Castelnau, les compléments et finitions de la cuisine de l'Espace Galilée, etc...).

Les postes de location (copieur, écran, TPE, téléphonie) représentent en total de 25 588 € et le poste de maintenance et d'entretien un montant annuel de 90 754 €, ce qui montre une stabilité par rapport aux années précédentes.

Les impôts et taxes s'élèvent à 21 256 € et représentent une baisse de 15 % liée à la diminution de la masse salariale, donc de la taxe sur les salaires et la participation à la formation continue.

Les postes 62 -services extérieurs- (personnel mis à disposition, honoraires, réceptions, cotisations, voyages et déplacements, frais postaux, dons...) représentent un total de 137 079 € (contre 126 058 € en 2024), l'augmentation est principalement due à l'externalisation de la comptabilité et le financement de l'accompagnement de la gouvernance de l'association par COPAS (conseil en pratiques et analyses sociales) permettant notamment l'élaboration d'un règlement intérieur de fonctionnement du Conseil d'Administration en lien avec la direction.

L'association a également en « charges et produits » des fonds dédiés pour un montant de 152 000 €, initialement prévus pour l'aménagement de l'Espace Galilée et York, ils seront utilisés également pour l'amélioration des conditions de travail de l'équipe (aménagement de l'équipement des cuisines du personnel et espace repas) et de petits aménagements tels qu'un local pour les véhicules à mobilité douce, incluant une station de gonflage : vélo, trottinette, etc), et d'autres travaux à envisager selon les besoins. En effet, tous les gros travaux prévus initialement, nécessitaient l'aval de la Ville de Dijon (au regard de la structure ancienne du bâtiment, et des règles de sécurité nouvelle) ceux-ci ont été annulés.

Le total des charges d'exploitation de l'association L'Essentiel-le s'élève donc à **1 251 034 €**

• Les produits

En 2025, les règles comptables ayant évolué, les comparaisons sont plus difficiles pour cette année charnière. Toutefois nous pouvons noter que pour cette année les principaux postes de produits d'exploitation sont les suivants :

- Les produits de vente et de prestation de service reprenant l'adhésion, les activités et les prestations de la CAF représente un montant de 254 309 € en 2025 (contre 287 342 € en 2024) la diminution de 11 % est principalement due à l'arrêt de certaines activités socio-culturelles et adhésion en conséquence.
- La subvention de la Ville de Dijon pour le fonctionnement via notre CPOM (Convention Pluriannuelle d'objectifs et de moyens) se maintient à l'identique.
- Les autres subventions de l'Etat, de la Ville/CCAS pour le Contrat de Ville et la Cité Educative représentent 247 130 € soit une stabilité par rapport aux années précédentes.
- Nos contrats aidés représentent un produit de 71 857 € permettant à l'association d'embaucher des animateurs/médiateurs et coordinateurs d'Education Populaire permanents.

1. LE BILAN

L'actif du bilan repose en grande partie sur l'actif circulant, c'est-à-dire sur la trésorerie et les créances à très court terme, il s'élève à 924 045 € contre 883 603 € en 2024.

La valeur nette comptable des immobilisations a légèrement diminué et se situe à 34 414 € contre à 40 805 € en 2024.

Quant au passif :

- Les fonds propres qui représentent l'accumulation des résultats dégagés par l'association depuis sa création, ainsi que le montant des subvention reçues dont le report à nouveau de l'année 2025 sont de 397 653 € (pour 370 931 € en 2024).
- Les dettes à court terme : dettes fournisseurs, dettes sociales et les produits perçus d'avance s'élèvent à 302 512 € (pour 292 130 € l'année dernière).

En conclusion, la santé financière de notre association L'Essentiel-le est saine. Nous avons eu un contrôle URSSAF en 2024 et un audit global (équilibre économique et de gouvernance) en 2025 qui nous confortent dans la gestion financière de l'association. Notons pour information que l'association a opéré un rééquilibrage de nos structures financière en passant de 4 à 2 banques.

Enfin l'Audit nous aura également permis, par les conseils apportés, de réaliser un travail de fond en 2025 qui se poursuit en 2026 par la réalisation d'un accompagnement COPAS afin de faciliter la gestion associative.

